Cela se passe près de chez nous

Peut-être les avez-vous remarqués le mardi 27 novembre 2012 à l'heure du déjeuner…
Ils s'étaient réunis sur le nouveau parking Pergola de Croix-Rouge, portaient des vêtements avec des couleurs fluo. Ils se cachaient sous les pergolas, surgissaient subitement en portant des panneaux avec des lettres inscrites dessus et formaient des chiffres en se tenant par la main. Mais qui étaient-ils ? Vous avez peut-être été nombreux à vous poser cette question.
Rassurez-vous, rien à voir avec un fan-club des gilets fluo automobiles ou une secte pro-apocalypse. Ces personnes étaient tout simplement des salariés de Reims habitat en plein tournage de la désormais traditionnelle carte de vœux.
Pour l'année 2013, Reims habitat vous présente une nouvelle fois ses meilleurs vœux de façon originale et décalée. Fini les cartes papiers vieillottes ou les photos qui jaunissent avec le temps, place au septième art, au CINEMA !
Tournée en dehors des heures de travail, cette carte de vœux comporte deux parties différentes. Au début du film, elle évoque les origines de Reims habitat en s'inspirant du film « The Artist ». Ces scènes, tournées en noir et blanc, ont été réalisées à Maison-Blanche, berceau du patrimoine de Reims habitat.
Restait alors à évoquer l'avenir de l'organisme et il n'y avait pas de meilleur endroit que le quartier Croix-Rouge Université. Porté par le souffle du renouveau grâce aux travaux engagés dans le cadre de la rénovation urbaine, le quartier change et accueille de nouvelles résidences : Saint John Perse aujourd'hui, Robert de Sorbon demain… Ces immeubles, par leur technologie, leur respect de l'environnement, symbolisent les bâtiments du futur.
Dans cette seconde partie de la carte de vœux, la caméra passe donc de la résidence Saint John Perse au parking Pergola. Des salariés de Reims habitat surgissent alors des pergolas du parking avec des lettres pour constituer « Bonne Année » et d'autres composent humainement « 2013 ».

Pour découvrir la carte de vœux, rien de plus simple, allez vite sur le site Internet de Reims habitat **www.reims-habitat.fr** et laissez-vous guider !
Bonne séance !

Votre journal est rédigé par le Groupe Communication. Imprimé à 2000 ex. Gratuit. Ne pas jeter à terre. Correspondance, petites annonces : adresser votre courrier à Groupe Communication, **Reims habitat**, 71 avenue d'Epernay, 51100 Reims

Recette

Galette des rois poires, amandes, chocolat

A FAIRE EN FAMILLE

Temps de préparation : 20 minutes - Temps de cuisson : 25 minutes

Ingrédients (pour 8 personnes) :
- 2 rouleaux pâte feuilleté
- 3 grosses poires
- 60 g de chocolat noir
- 125 g de poudre d'amandes
- 50 g de beurre mou + 1 noix de beurre
- 3 oeufs
- 100 g de sucre en poudre + 1 cuillère à soupe de sucre
- 1 fève et 1 couronne

Préparation de la recette :
Epluchez les poires, coupez-les en quatre, retirez le trognon et coupez chaque quart en trois tranches.
Faites-les dorer à feu modéré, dans une grande poêle contenant une noix de beurre fondu.
Saupoudrez-les de 1 cuillère à soupe de sucre pour qu'elles caramélisent un peu.
Travaillez le beurre mou au fouet électrique avec les 100 g de sucre, puis ajoutez 2 oeufs et les amandes en poudre. Fouettez jusqu'à obtention d'une crème homogène.
Déroulez un premier disque de pâte, en le laissant sur son papier de cuisson.
Etalez la crème dessus, en laissant les bords libres sur 2 cm.
Disposez par-dessus les tranches de poires et parsemez-les de chocolat grossièrement haché; glissez la fève !
Mouillez les bords de la pâte avec de l'eau et recouvrez avec le deuxième disque de pâte; appuyez sur les bords avec les dents d'une fourchette pour les souder.
Badigeonnez avec le 3eme œuf battu et formez éventuellement des dessins, légèrement, avec la pointe d'un couteau.
Faites glisser le tout sur la grille du four (préchauffé à 180°C) et faites cuire 25 à 30 min.

Actus

Vidéo-protection à Taittinger

Reims habitat va procéder à l'installation de caméras de vidéo-protection du 19 au 45 rue Pierre Taittinger ainsi que sur l'ensemble d'Eisenhower.
Les premières caméras posées sont opérationnelles, depuis décembre, au 41 et 45 rue Pierre Taittinger.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

POLICE SECOURS 17 SAMU 15 POMPIERS 18 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN 112
URGENCES ADULTES (C.H.U. DE REIMS) 03 26 78 76 02 URGENCES ENFANTS (C.H.U. DE REIMS) 03 26 78 75 21 SOS MÉDECINS 08 21 21 15 15
POLICE NATIONALE 03 26 61 44 00 BUREAU DE POLICE CROIX-ROUGE 03 26 06 40 22
MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT 03 26 77 09 24
POLICE MUNICIPALE 03 26 77 74 55 CENTRE ANTI-POISON 03 83 32 36 36
CIRCONSCRIPTION DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE CROIX-ROUGE 03 26 06 84 10
SUCCURSALE CROIX-ROUGE UNIVERSITÉ ET URGENCES REIMS HABITAT (en-dehors des heures d'ouverture des bureaux) 0810 51 00 13
ENFANCE MALTRAITÉE 119 RÉCEPTION ET ORIENTATION DES APPELS DES PERSONNES DÉFICIENTES AUDITIVES VERS LES NUMÉROS D'URGENCE 114
HÉBERGEMENT D'URGENCE 115 VIOLS FEMMES INFORMATION 0 800 05 95 95
DROGUES INFO SERVICES 0 800 23 13 13
ALLO MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES 03 26 88 10 79 SOS AMITIÉ 03 26 05 12 12
URGENCE SOCIALE, ENFANTS DISPARUS 116 000

QCR INFOS
N° 62
Janvier 2013
TOUTES LES INFOS DU QUARTIER UNIVERSITÉ
Journal d'information distribué gratuitement dans l'avenue Eisenhower, et les rues Taittinger, Billard, Gilberte et Jean Droit, Rilly-la-Montagne, pour les locataires de **Reims habitat**.

Ce n'est qu'un au revoir....

Le 31 décembre, au revoir année 2012, avec tes factures, tes ennuis de santé, tes tracasseries quotidiennes, tes soucis d'argents, tes petits boulots sans promesses d'embauche…..
Le 1er janvier 2013 bonjour, la santé, la richesse, le bonheur, les bonnes résolutions….
C'est un joli rêve, tout serait plus beau, tout le monde serait gentil, etc…
Eh bien non !!!! Rien de nouveau sous le soleil, à part une gueule de bois et une crise de foie, les factures, le manque de travail, le quotidien, les difficultés financières sont encore là.

Alors c'est quoi une bonne année ???

Peut être que l'on met la barre trop haut, on veut l'impossible :
Etre beau, belle, riche, en bonne santé, la belle vie (et puis quoi encore).
Alors que finalement c'est tout simple : une bonne année
C'est quand un enfant vous dit qu'il vous aime.
Être aimé : c'est bon pour le cœur
C'est quand quelqu'un vous sourit, au lieu de faire la tête
Recevoir : c'est bon pour les muscles du visage
C'est quand quelqu'un de votre famille ou ami(e) vous appelle, juste comme ça
Communiquer : c'est bon pour le moral
C'est quand on arrête de se plaindre, parce qu'il y a pire
Relativiser : c'est moins de stress
C'est quand quelqu'un prend le temps de vous écouter
Exister : c'est la déprime qui fout le camp
Comme quoi c'est simple d'être en bonne santé, riche et heureux…
Et en plus, ça ne coûte rien d'essayer

Que l'année 2013 vous apporte le meilleur.

Le Groupe Communication

Le déplacement doux

2013 débute accompagné de son lot de bonnes résolutions et c'est décidé, cette année, vous allez utiliser un autre mode de transport que la voiture. L'équipe du QCR Infos a donc mené son enquête pour vous présenter quelques solutions alternatives à l'automobile.

Les transports collectifs

Les transports en commun émettent près de 3 fois moins de polluants et de gaz à effet de serre que les voitures.
Ils sont également plus intéressants économiquement. Pour un trajet de 5 km en ville, le coût annuel moyen en voiture sera d'environ 1200€ alors qu'avec les transports en commun, il vous coûtera le prix de l'abonnement annuel soit 345€ pour les 26-60 ans à Reims.
Et après une longue journée de travail, vous aurez en plus le plaisir d'éviter le stress de la conduite en ville.
Le réseau CITURA de la ville de Reims est composé des lignes de bus et des 2 lignes de tramway.

Tarifs des abonnements :

Pour les abonnements annuels, la gamme tarifaire du réseau CITURA se décompose en trois groupes :

- Les moins de 26 ans. L'abonnement annuel est au prix de 246,50€
- Les 26-60 ans. Le prix de l'abonnement annuel est de 345€
- Les plus de 60 ans. L'abonnement annuel est de 275,50€

Bon à savoir : les abonnements aux transports collectifs souscrits par les salariés pour leurs déplacements Domicile-Travail sont pris en charge à 50% par l'employeur sur présentation d'un justificatif.
De plus, avec un arrêt du tramway au sein du quartier Croix-Rouge, le tramway est une solution rapide, abordable financièrement pour se déplacer en ville. Retrouvez l'intégralité des tarifs et plus d'infos sur www.citura.fr

Le vélo

Peu couteux, fonctionnel, le vélo permet de se déplacer facilement et rapidement en ville. Jusqu'à 5 km, le vélo est plus rapide et supprime les problèmes de stationnement.
Avec la marche, le vélo est aussi le mode de transport le plus ponctuel car il ne subit que très peu les aléas de la circulation.
Financièrement, le vélo coûte moins de 180€/an tout compris (achat, entretien, amortissement), bien loin des dépenses liées à une voiture.

En plus de faire des économies, vous ferez un geste pour la planète. Pas un gramme de carburant dépensé et zéro polluant émis
Enfin, il est bénéfique pour la santé car il permet de se maintenir en forme sans avoir à payer un abonnement dans une salle de gym !

Bon à savoir : Pour le stationnement chez vous, vous pouvez demander l'accès au local à vélo de votre immeuble. Pour cela, vous faites une simple demande écrite, avec vos coordonnées, que vous déposez auprès de votre succursale Reims habitat. Vous recevrez un courrier vous prévenant de la disponibilité des clefs en succursale.
Si votre immeuble ne dispose pas d'un local à vélo ou si il n'est pas accessible en ce moment à cause de travaux en cours, Reims habitat vous proposera l'accès à un local vélo situé à proximité de chez vous.

La marche à pied

Pour les courtes distances, la marche à pied est le meilleur mode de transport. N'engendrant aucun frais financier, accessible à tous, elle est bénéfique pour la santé car elle permet de faire de l'exercice sans s'en rendre compte.
Alors essayez de marcher un peu tous les jours : si c'est possible, allez à votre travail à pied, faîtes vos courses à pied…

LES NOUVEAUX USAGES DE LA VOITURE PARTICULIÈRE

L'autopartage

L'autopartage entre particuliers est un service de mise à disposition de voitures pour une courte durée (1 heure ou plus).
L'inscription à ce service permet aux abonnés de réserver facilement un véhicule situé à proximité de chez eux.

L'autopartage répond à un vrai besoin puisque 70 % des trajets effectués par ce moyen ne pourraient pas être faits autrement qu'en voiture, la desserte en transports publics n'étant pas assez complète, la course en taxi et la location traditionnelle de voiture n'étant pas adaptées pour des trajets de moins d'une demi-journée.
L'autopartage peut donc venir en complément des autres modes de transport, transports publics, modes doux (marche, vélo).

Sur Reims, vous pouvez trouver des voitures à louer sur le site Internet www.cityzencar.com. En quelques clics, vous aurez facilement accès à différents modèles de voitures.

Le covoiturage

Le covoiturage vise à mettre en relation des individus effectuant tout ou partie d'un trajet qu'ils effectuaient jusque-là seuls.

Dans le cadre d'un covoiturage, les trajets peuvent être de tous types: domicile-travail, domicile-étude, longue distance, loisirs.
Pour les utilisateurs, les principaux atouts sont le partage des frais de déplacement liés à la voiture et la convivialité du trajet effectué à plusieurs.

Vous pouvez vous renseigner sur différents sites Internet, à titre d'exemples :
www.covoiturage.fr
www.vadrouille-covoiturage.com
www.easycovoiturage.com

Source : www.ademe.fr : Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

Balcons de Noël

A la recherche des plus beaux balcons.

Manteaux, gants, bonnets, écharpes, chaussettes épaisses, mouchoirs… L'équipement vérifié, notre expédition ne manquait de rien, prête à affronter le grand froid et le vent hivernal. Nous pouvions partir confiants. Nous étions fin prêt à accomplir notre mission. Nous pouvions aller… noter les balcons de Noël du quartier Croix-Rouge Université.

18h : RDV devant le magasin Match. Notre joyeuse troupe se réunit petit à petit. Nous sommes cinq. Deux partenaires ne sont pas venus. Le froid les a peut-être rebutés.

18h10 : Nous partons, direction les immeubles de la rue Pierre Taittinger. Premier balcon à noter au 3 Taittinger. Surprise : nous sommes rejoints par un membre de notre expédition, erreur de lieu de rendez-vous. Mise en route un peu difficile mais nous voilà lancés : premier balcon 2012 noté !

18h34 : Rilly la Montagne. Photos, adresse, identification du balcon, note… Depuis quelques balcons, nous avons trouvé notre rythme de croisière. Nous avançons rapidement. Même si des membres de notre cordée peinent de temps à autre à suivre le rythme, nous restons solidaires.

18h53 : Début d'Eisenhower. Le froid se fait plus intense. La pluie s'est invitée et redouble depuis quelques instants. Nos stylos ont des difficultés à écrire sur les feuilles de notation détrempées. Mais nous gardons le sourire et notre bonne humeur.

19h30 : Nous nous abritons sous les pergolas de l'esplanade Eisenhower. Derniers balcons de Noël à noter pour cette année 2012. Nous sommes au 63 Eisenhower et notre expédition touche à sa fin.

Nous avons noté 40 balcons. Nos vêtements sont humides et les extrémités de nos doigts légèrement engourdies mais nous sommes heureux. Heureux d'avoir terminé, nous vous l'avouons, mais surtout heureux d'avoir profité des magnifiques tableaux de Noël que vous nous avez proposé sur vos balcons.

Merci à tous les participants et à bientôt pour la remise des récompenses !

Travaux

Déconstruction du 49-51 Eisenhower, mode d'emploi :

Les travaux d'écrêtage prévus dans le cadre de la déconstruction du 49-51 Eisenhower ont commencé depuis décembre. Cette étape consiste à démolir, manuellement et avec l'aide de mini engin, les étages supérieurs niveau par niveau, en descendant jusqu'au niveau des autres immeubles autour.
Des plateformes élévatrices, installées autour des immeubles, sont utilisées pour ces travaux. Elles permettent le transfert des mini engins de déconstruction. Elles servent aussi de ceinture de protection pour le personnel.
De plus, ces plateformes sont munies de filets de protection permettant d'éviter les projections de gravats vers le sol.
L'évacuation des déchets liés à l'écrêtage se fait par les trémies d'ascenseurs, préalablement comblées au sous-sol. Les déchets sont ensuite mis dans des bennes au niveau du trottoir.

A partir de janvier 2013, le reste des étages jusqu'au sol sera démoli par une pelle équipée d'un grand bras de démolition. Pour limiter les poussières, des systèmes d'arrosage (au sol et sur les engins) seront mis en place. Pour sécuriser la déconstruction, une grande bâche sera tendue, côté Esplanade, afin de contenir la chute des blocs retirés par les pelles.

La résidence Saint John Perse va bientôt accueillir ses premiers locataires.

Les travaux de construction de l'opération Saint John Perse sont achevés. Cette résidence propose à la location 51 appartements allant du T1 au T6. Des cellules commerciales en rez-de-chaussée de la résidence et situées en face de la faculté sont encore disponibles. Pour tout renseignement sur les appartements, contactez Angel Pallo au 03.26.61.79.94 et pour les cellules commerciales Sylvie Cheru au 03.26.48.62.45.
Cet immeuble dispose de la double certification Qualitel et Habitat & Environnement ainsi que du Label BBC (Bâtiment Basse Consommation) Effinergie garantissant des économies d'énergie et de charges. L'aménagement des extérieurs réalisé par la ville de Reims est prévu à partir du 15 janvier 2013. Un aménagement provisoire sera mis en place en attendant cette date.
Les visites des logements devraient débuter fin janvier 2013.

Reims habitat innove avec un adoucisseur d'eau écologique

Reims habitat a installé en décembre dans la résidence Saint John Perse un nouveau dispositif de traitement de l'eau dénommé Ecobulles. Cet adoucisseur permet de dissoudre le calcaire présent dans l'eau tout en respectant l'environnement. En effet, ce procédé n'utilise pas de sel et ne rejette donc aucun chlorure dans les eaux usées.
Le dispositif Ecobulles injecte dans l'eau du CO_2 alimentaire, préalablement recyclé de l'industrie. Le calcaire est ainsi dissous. Il n'obstrue pas les installations. Les tâches de calcaire sont atténuées sur les parois de douche, dans les éviers des logements.
Sur le plan de la santé, le dispositif a reçu un agrément officiel, l'Attestation de Conformité Sanitaire (ACS), délivré par un laboratoire habilité par le ministre de la Santé.
Ecobulles permet donc de supprimer tous les inconvénients liés au calcaire tout en conservant l'intégralité du calcium et du magnésium indispensables à notre organisme.
De plus, le procédé est bactériostatique c'est-à-dire qu'il empêche les bactéries de se développer dans l'eau.
La diminution des dépôts de calcaire dans les logements permettra également aux locataires d'utiliser beaucoup moins de produits d'entretien qui peuvent être nocifs pour l'environnement.
Reims habitat est le premier bailleur social de la région Champagne-Ardenne à proposer ce dispositif dans un immeuble collectif. Cette initiative démontre la démarche volontariste de Reims habitat en matière d'écologie et de développement durable.
Ce dispositif, développé par la société Ecobulles Habitat basée à Cormontreuil dans la Marne, peut également être installé dans les logements de particuliers.

Plus d'infos sur www.ecobulles.com